



PROJETS ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU CENTRE SCOLAIRE DES ÉTOILES

Rédigé par :

s.aydogan@etoiles.be
p.delchambre@etoiles.be
s.nizam@etoiles.be

Version : 20-01-2021

*Une école bienveillante à l'approche multidimensionnelle
et la pédagogie diversifiée qui accompagne chaque élève
dans le plein développement de son potentiel*

Table des matières

INTRODUCTION	2
PROJET ÉDUCATIF	4
LES VALEURS AU CSDE	4
LES PRINCIPES ÉDUCATIFS AU CSDE	5
LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE	5
LE SERVICE À L'ÉLÈVE	7
PROJET PÉDAGOGIQUE	8
ÉQUIPE ÉDUCATIVE	8
<i>Réflexivité</i>	8
<i>École ouverte</i>	8
<i>Équité, respect et bienveillance</i>	9
<i>Sens à l'apprentissage</i>	9
<i>Esprit de collaboration</i>	9
<i>Règle</i>	9
<i>Sanction</i>	9
<i>Orientation solution</i>	10
ÉLÈVE.....	10
<i>Climat scolaire</i>	10
<i>Projets et travail de groupe</i>	10
<i>Mise au point</i>	10
<i>Démocratie participative</i>	11
SAVOIR	11
<i>Temps de travail</i>	11
<i>Plaisir et sens</i>	11
<i>Base solide</i>	11
<i>Apprentissage des langues étrangères</i>	11
<i>Evaluation formative</i>	11
<i>Communication claire</i>	12
<i>Savoir-être</i>	12
<i>Erreur pour apprendre</i>	12

Introduction

Le pouvoir organisateur du Centre Scolaire Des Étoiles, dénommé CSDE dans ce document, a l'obligation de définir les projets éducatif et pédagogique de ses établissements scolaires qui s'inscrivent dans le cadre du décret « **École de la Réussite** » du 14 mars 1995 et du décret « **Missions** » du 24 juillet 1997.

Ci-après quelques passages de ces décrets :

Selon l'Article 6, le CSDE se doit de poursuivre simultanément et sans hiérarchie les quatre **objectifs** généraux suivants :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Article 63 : « Le **projet éducatif** définit, dans le respect des objectifs fixés aux chapitres précédents, **l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références** à partir desquels un pouvoir organisateur définit ses objectifs éducatifs ».

Article 64 : « Le **projet pédagogique** définit les **visées pédagogiques et les choix méthodologiques** qui permettent à un pouvoir organisateur de mettre en œuvre son projet éducatif ».

Article 67 : « Le **projet d'établissement** définit **l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes** que **l'équipe éducative de l'établissement** entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires du conseil de participation, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur ».

A la lumière de ces articles, nous pouvons alors conclure que le projet éducatif du CSDE définit des buts et des valeurs et que le projet pédagogique précise davantage la façon de le mettre en œuvre dans la réalité. Les projets éducatif et pédagogique sont sous l'entière responsabilité du pouvoir organisateur du CSDE. Les écoles sous la tutelle du CSDE sont entièrement responsables de leur projet d'établissement respectif. Donc les communautés éducatives locales de chacune des écoles du CSDE ont le devoir de définir leur projet d'établissement qui devra concrétiser le projet pédagogique du pouvoir organisateur en fonction de leur contexte particulier. Elles tiendront compte des choix et des priorités discutés au sein du conseil de participation, ainsi que des réalités locales (population scolaire,

environnement, expérience, partenaires, ...). Le projet d'établissement se verra cristallisé par l'intermédiaire des projets de classe que les enseignant(e)s définiront.

Il faut voir ces projets comme l'occasion d'approfondir ce qui fait la richesse de nos élèves et de renforcer encore les liens qui unissent les membres de la communauté éducative.

Bienvenue dans votre école !

Le Pouvoir Organisateur du Centre Scolaire Des étoiles.

Projet éducatif

Le CSDE croit que **chaque élève** a d'énormes possibilités et souhaite que chacun, quels que soient ses besoins, **puisse s'épanouir, se développer pleinement et apprendre dans le respect de ses caractéristiques**. Il se veut d'accueillir des élèves de tout horizon pour les aider à développer leurs connaissances et leur personnalité en vue de prendre une part active dans la construction de la société de demain. Les établissements du CSDE sont des lieux où les jeunes peuvent découvrir et développer leur **potentiel** afin de devenir des individus pleinement conscients, capables de contribuer au monde qui les entoure. Les années de scolarité passées au CSDE seront mises à profit pour **construire des compétences**, mais aussi pour amorcer chez chacun un processus d'éducation permanente.

Ce projet éducatif est porté par une **équipe éducative enthousiaste** pour des **élèves épanouis**.

Les valeurs au CSDE

Le CSDE croit fermement en :

- L'importance d'offrir un **milieu de vie chaleureux, accueillant et humain** qui contribue à accroître le **goût d'apprendre, d'entreprendre et de réussir**.
- La capacité de **tous** les enfants à apprendre et à réussir et par conséquent le devoir d'exploiter pleinement le potentiel de tout un chacun.
- L'importance de l'étroite **collaboration** entre les différents acteurs contribuant à la réussite des apprentissages des élèves à savoir : les enseignant(e)s, les éducateurs(trices), la direction, le(a) coordinateur(trice) et les parents.
- L'importance de la **qualité de l'équipe éducative** de l'école et particulièrement en son **dévouement**.
- L'importance de contribuer à la **formation continue** de tous les acteurs éducatifs et pédagogiques de l'école.
- La richesse de l'échange et de la synergie émanant de l'**esprit d'équipe** nécessaire à la réussite des projets des établissements scolaires.
- La promotion et la richesse de la diversité culturelle qu'il faut accueillir avec **bienveillance**.
- La réussite de l'**auto-socio-construction** des savoirs et ce avec tous les élèves.
- L'importance de conduire les élèves à la participation de la construction d'une société démocratique et d'y exercer **une citoyenneté responsable**.
- L'amélioration de son empreinte **environnementale** et de l'importance des projets permettant aux élèves d'acquérir des compétences transversales concernant le **développement durable**.

Les principes éducatifs au CSDE

Les principes éducatifs suivants constituent les références de base au CSDE :

- Le CSDE se doit de mettre en place un projet d'**éducation intégrale**, c'est-à-dire visant tous les aspects de la personnalité de l'élève : physique, intellectuel, affectif, moral, spirituel, culturel, esthétique et artistique.
- Le CSDE se doit d'accorder la plus haute importance à la **communication** et au **dialogue** avec l'élève.
- Le CSDE se doit d'imposer une **discipline d'évaluation juste** et reflétant la situation réelle de l'élève. Cette discipline fera l'objet d'un contrôle régulier.
- Le CSDE se doit de donner un **sens clair et explicite aux apprentissages**.
- Le CSDE se doit de mettre en place une **éducation différenciée**.
- Le CSDE entend respecter l'**élève comme une personne en devenir** et donc veut qu'il développe:
 - la confiance en soi, le respect de son intégrité, le sens des responsabilités, le sens de l'effort, l'autonomie, le travail collectif, les capacités à apprendre toute sa vie et à exploiter toutes ses ressources ;
 - le respect de la personne et des convictions de chacun, l'altruisme, le sens de la justice, l'amour, la solidarité, le sens du pardon, la confiance en l'autre et la bienveillance ;
 - le respect de la nature et de l'environnement, le sens de son rôle de citoyen et sa contribution au développement d'une société démocratique.

La communauté éducative

Afin de réaliser son projet, le pouvoir organisateur du CSDE attend de l'ensemble des acteurs éducatifs de mener conjointement leurs actions dans l'**esprit de la concertation**. Donc tout un chacun est invité au développement d'un esprit de partenariat, en collaborant selon son rôle et les tâches qui lui sont assignées :

- le pouvoir organisateur est responsable et garant des projets éducatif et pédagogique et coordonne tous les moyens mis en œuvre comme :
 - encourager l'innovation et la prise de responsabilités de tous les partenaires ;
 - définir les droits et les devoirs de chacun et de les faire respecter ;
 - s'impliquer dans la formation des directeurs(trices) et des enseignant(e)s ;
 - prévoir les moyens nécessaires et suffisants afin d'assurer un bon fonctionnement des établissements scolaires ;
 - tenir compte des besoins particuliers du terrain et réfléchir sur l'amélioration des conditions qui amènent à la réussite de ce projet éducatif ;
- la direction (et si applicable son équipe pédagogique) est responsable du projet d'établissement et assure les rôles suivants :

- La direction anime l'équipe pédagogique en coordonnant le projet de l'école, en établissant des relations avec les parents et les partenaires. Elle veille à instaurer un climat sécurisant et épanouissant pour tous les acteurs, comme un facteur d'unité au sein de son établissement.
- La direction facilite la diffusion de l'information pédagogique, favorise la recherche, les projets et le partage des expériences. Elle aide à la mise en place de techniques et de procédures rénovées, notamment en coordonnant la formation spécifique à son établissement. Elle suscite la nécessaire adéquation entre « pratiques pédagogiques et projet éducatif » par le biais de la supervision pédagogique et sert de catalyseur à la mise en œuvre de cette adéquation.
- La direction déploie dans l'école des dynamiques de gestions cohérentes avec le projet.
- La direction collabore avec les directions des différents établissements.
- les enseignant(e)s, éducateur(trice)s et tout le personnel animent ces projets, les promeuvent et sont responsables de leur mise en œuvre sur le terrain.

Les enseignant(e)s :

- feront preuve d'une **éthique professionnelle**.
 - assureront l'**accompagnement des élèves** dans leurs apprentissages et leur développement.
 - seront particulièrement attentifs au **respect** des différents partenaires : enfants, parents, collègues, direction, personnes ressources, personnel d'entretien.
 - s'impliqueront dans le projet éducatif du pouvoir organisateur.
 - seront sensibilisés au **droit à l'apprentissage et donc à l'erreur**.
 - seront **engagés** pour une **école de la réussite**.
 - se donneront les compétences nécessaires à la mise en place des pratiques pédagogiques bénéfiques aux élèves et entretiendront leur **formation** en conséquence. La direction précisera avec les enseignants leurs responsabilités respectives.
 - généreront un climat favorisant l'épanouissement scolaire et psychologique des élèves, dans un **esprit d'équilibre, d'ouverture et de cohérence**.
 - agiront avec **bienveillance** et par conséquent s'assureront que chacun se sente confortable, à l'aise, en sécurité. Le chemin parcouru sera pris en compte et l'erreur sera valorisée comme source d'apprentissage.
 - se montreront ouverts à la présentation et au **partage de leurs pratiques**.
 - accorderont une attention au **développement de la motivation** de chacun.
 - mettront les élèves en condition de conquérir volontairement de nouvelles compétences et leur donneront l'envie de progresser.
 - les parents coopèrent aux projets en les soutenant tant à la maison qu'à l'école.
- Les parents :
- doivent assumer leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants au niveau du savoir-vivre, de la fréquentation scolaire, du respect des personnes, des horaires et de l'organisation de l'école. Ils sont invités à s'impliquer activement dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

- s'informent et seront informés. Ils consulteront et seront consultés pour devenir de réels partenaires de l'éducation.
- les élèves participent activement au projet à la fois comme acteurs et bénéficiaires directs.
- les partenaires, sociaux et culturels, collaborent par leur éclairage et leur soutien actif.

Le service à l'élève

La communauté éducative au CSDE souhaite :

- valoriser tous les élèves, peu importe leur profil.
- éduquer à la justice, à l'autonomie et à la solidarité responsable.
- établir une relation éducative basée sur un rapport de confiance entre les individus.
- pratiquer une pédagogie de qualité, adaptée à tout élève et constamment actualisée pour répondre aux besoins réels auxquels l'élève devra faire face une fois terminée sa scolarité.

Projet pédagogique

Le projet pédagogique du CSDE développe les intentions pédagogiques successivement pour l'équipe éducative, les élèves et vis-à-vis du savoir.

Équipe éducative

L'équipe éducative est composée de la direction, des coordinateurs, des professeurs et des éducateurs. Ensemble, ils se concertent, portent et appliquent collégalement des décisions collectives. Le rôle de chaque membre du personnel est clairement défini dans une lettre de mission, qu'il soit enseignant, éducateur, issu des équipes de direction, administratives ou techniques. Les membres de l'équipe éducative n'interfèrent pas avec les fonctions de leurs divers collègues.

La formation continue qu'elle soit individuelle ou collective et la collaboration étroite entre les membres de l'équipe éducative font l'objet d'une attention particulière. Les rencontres avec les équipes éducatives des autres établissements du CSDE sont considérées comme essentielles afin d'échanger sur les bonnes pratiques et assurer une continuité pédagogique entre les primaires et secondaires.

Réflexivité

La force du projet pédagogique du CSDE réside dans la richesse et la variation des approches pédagogiques afin d'optimiser les apprentissages. Il est essentiel que l'équipe éducative **se questionne**, évalue ses forces et ses faiblesses. L'équipe éducative a des objectifs ambitieux concernant les compétences de tous les élèves. Les journées pédagogiques et autres moments de **formation** et échanges sont organisés pour que les membres de l'équipe éducative puissent présenter et **partager** leurs pratiques et avoir l'avis de leurs collègues. L'équipe éducative est **ouverte** à la mise en **projet** et s'investit dans le projet de l'école. Elle est **réflexive** et curieuse de **diverses pédagogies**.

École ouverte

Le CSDE est ouvert aux **nouveautés** et à l'**extérieur**. Il suit de près la recherche dans le domaine de l'éducation et prend des **initiatives novatrices**. Le CSDE fait couramment usage des nouvelles **technologies** et plus particulièrement des **outils numériques**. Les écoles du CSDE collaborent avec de nombreux **partenaires** et participent à des projets externes. Elles considèrent également les **parents** comme des ressources et des partenaires privilégiés.

Équité, respect et bienveillance

La posture des membres de l'équipe éducative se veut **respectueuse** et **bienveillante** vis-à-vis des élèves, des collègues, des parents, ainsi que de tous les autres partenaires. Il est essentiel que tous les élèves bénéficient de la **même attitude** de la part de l'ensemble de l'équipe éducative.

Sens à l'apprentissage

Les membres de l'équipe éducative travaillent pour susciter l'**intérêt** et le **désir de savoir** auprès des élèves. Ils donnent **sens aux apprentissages**. Chaque membre de l'équipe éducative s'engage dans une formation continue, soutenue par l'école. Il enrichit donc ses connaissances sur le développement et les besoins psychosociaux des élèves ainsi que sur les outils pédagogiques existants.

Esprit de collaboration

L'ensemble des membres de l'équipe éducative travaillent dans la confiance. Ils s'entraident et se soutiennent. Ils sont dans un esprit de **collaboration**, de coéducation entre eux et avec les parents des élèves. Les membres de l'équipe éducative sont invités à apporter leurs critiques **constructives** et leurs propositions pour améliorer l'organisation et la vie sereine de l'école.

Règle

L'éducation repose sur un **système de règles**. D'un espace à l'autre les règles seront différentes et **énoncées clairement**. La règle se doit d'être **légitime** et **adéquate** : elle a sa raison d'être. Elle doit être **juste**, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas varier en fonction des enfants ni de l'humeur ou du bon vouloir de l'adulte. La règle doit être **connue** de l'enfant, doit pouvoir être répétée par celui-ci ou affichée et/ou écrite. La règle n'a de cohérence, d'efficacité que si lorsqu'elle est transgressée, elle est accompagnée d'une sanction.

Sanction

La bonne sanction se doit d'être **éducative**. C'est-à-dire qu'elle devrait tout à la fois faire comprendre à l'élève sanctionné en quoi son comportement était inadapté et lui permettre **d'apprendre un comportement plus adéquat**. Toute sanction doit être **proportionnée** à la gravité des faits et à leurs antécédents éventuels. La sanction doit aussi être **réfléchie**, différée dans le temps, résultat d'un jugement rationnel plutôt que d'une impulsion à chaud. L'enfant et l'adolescent étant en pleine construction de lui-même, il est primordial que la sanction ne soit **jamais humiliante**, ni destinée à faire peur ou mal. Les sanctions seront toujours **graduelles**.

Orientation solution

Il est important pour nous qu'en cas de problème disciplinaire, le corps éducatif ait une **position orientée solution**. Les parents, nos partenaires privilégiés, seront invités systématiquement à participer à trouver des solutions pour le bien commun. Le travail **collaboratif** est au cœur de notre philosophie.

Élève

Climat scolaire

Le rôle de l'école est d'installer des connaissances, des repères, des valeurs qui permettent au jeune de devenir une personne à part entière. Il prend **confiance** dans l'institution scolaire, l'équipe éducative et le groupe, base indispensable au **plaisir d'apprendre**. Il apprend cette mise en confiance au sein de l'école afin de lui permettre de s'insérer sereinement au sein de la société. L'école propose aux élèves un **cadre clair et sécurisant**. Elle fournit un environnement agréable, où chacun se sent bien, amenant les élèves à prendre soin d'eux-mêmes, des autres et du cadre. Elle favorise la confiance en soi de chacun. L'élève aura quant à lui une **posture ouverte** et curieuse aux apprentissages.

Projets et travail de groupe

Il sera demandé à l'élève de développer certains **projets**. Un des objectifs est de permettre à chaque élève de développer **l'autonomie, l'investissement, la persévérance** ainsi que **l'esprit d'initiative**. La méthodologie de travail et l'organisation personnelle feront également l'objet d'apprentissages encadrés par l'enseignant.

Les bienfaits pédagogiques de la **coopération** et du **travail en groupe** ne sont plus à démontrer. L'expérience du groupe sera vécue de différentes manières et fera également l'objet d'un apprentissage à part entière.

Mise au point

Des temps d'arrêt réguliers seront proposés à l'élève, des moments individuels où il fait le point sur ses apprentissages (auto-évaluation) et son **évolution personnelle**. Les élèves sont motivés et stimulés pour aller plus loin. L'école leur donne l'envie de se dépasser : le désir étant moteur des apprentissages.

Démocratie participative

Pour chaque classe, un conseil est organisé à fréquence hebdomadaire. Il permet au groupe de s'exprimer, s'organiser mais également aux individus de prendre des responsabilités et d'en rendre compte au groupe par la suite. C'est un moment ritualisé et important qui est organisé par le titulaire. Il crée un climat de **respect**, de **démocratie** et de **coopération en classe**. A d'autres moments, ponctuels eux-aussi, ont lieu des conseils plus importants (conseils des délégués ou conseils des élèves), permettant à leurs acteurs d'appréhender et vivre la démocratie participative. Les élèves envoient notamment un délégué discuter avec la direction.

Savoir

Temps de travail

Le travail est pensé en trois temps: en **autonomie** (seul), en **collectivité** (toute la classe) et en **collaboration** (en petits groupes).

Plaisir et sens

Le **plaisir et le sens de l'apprentissage** sont perçus comme les moteurs principaux de l'apprentissage. Le développement de la motivation de chacun et la compréhension des finalités des savoirs sont travaillés dans l'ensemble des cours.

Base solide

Il n'est pas possible de construire et aller plus loin si la **base** n'est pas **solide**. L'acquisition des savoirs de base est donc contrôlée, **renforcée et remédiée** immédiatement.

Apprentissage des langues étrangères

L'apprentissage des langues est un atout non négligeable pour les échanges **multiculturels** et la vie **professionnelle**. Le CSDE accorde une importance à ces apprentissages dès la **maternelle**.

Evaluation formative

L'**évaluation formative** a une place importante pour permettre de faire un bilan des apprentissages et de trouver des solutions. C'est l'occasion pour l'élève de réaliser quelles sont ses forces, ses faiblesses, se remettre en question et se fixer des objectifs pour pouvoir grandir et évoluer, progresser.

Communication claire

Il est important que les **objectifs poursuivis** et les **critères d'évaluation** soient **clairement communiqués** aux élèves. Un dialogue est mis en place dès qu'il y a des difficultés rencontrées dans le respect mutuel.

Savoir-être

Le **savoir-être** est appris au même titre que le savoir afin de former les futurs citoyens de notre société démocratique. Les connaissances sont **co-construites** par le groupe d'élèves et l'enseignant et expérimentées dans des projets internes ou externes aux établissements. Le CSDE entretient des relations privilégiées avec des organisations externes, organise ou participe à de nombreux **projets** éducatifs et sociétaux.

Erreur pour apprendre

L'erreur est perçue positivement. Elle permet d'avancer. Se questionner, critiquer, analyser, argumenter sont des apprentissages fondamentaux qui permettent la remise en question objective. Ils sont travaillés dans la majorité des cours. Ces acquisitions permettent à l'élève de devenir un citoyen engagé dans notre démocratie et dans le monde.